



Consultations citoyennes sur le transfert de compétences de la gestion des eaux dans la Communauté de communes Cèze Cévennes

RÉUNION PUBLIQUE DE RESTITUTION

SAINT-AMBROIX – 12/02/2018

Agenda

Début	Durée	Activité
18:00	00:10	Accueil des participants
18:10	00:05	Mot de Bienvenue
18:15	00:05	Présentation de l'agenda
18:20	00:30	Restitution des ateliers
18:50	00:10	Questions réponses de compréhension
19:00	00:15	Présentation des éléments de réponses
19:15	00:30	Questions réponses
19:45	00:15	Evaluation du processus
20:00		Fin

Propos de la réunion

1. Réunion de restitution

2. L'objectif est de :

- rendre compte du travail déjà effectué avec les citoyens...
- ...pas de le refaire
- de clôturer un premier cycle d'échanges
- d'envisager des pistes pour les activités à venir

Les ateliers de novembre

CONSULTATION CITOYENNE

Règle des eaux intercommunale, donnez-nous votre avis

La communauté de communes lance une série de consultations citoyennes sous forme d'ateliers. Ils permettront de partager avec vous les grandes lignes de l'état des lieux en voie de finalisation du projet de transfert de la compétence eau & assainissement. Et surtout, ils vous donneront l'occasion de vous projeter vers le service que vous souhaitez. Vos propositions serviront à nourrir la réflexion en élus.

4 ateliers vous sont proposés sur le périmètre de l'intercommunalité : Saint-Ambroix, Bessèges, Barjac et Potelières. Votre mobilisation est déterminante. Participez et construisez avec nous ce nouveau service public. Nous vous attendons nombreux !



Dates à retenir	
Ateliers citoyens	
6 novembre 2017	Regroupement autour de Saint-Ambroix Lieu : communauté de communes De Cèze Cévennes 120 route d'Uzès prolongée - Saint-Ambroix A 19h00
7 novembre 2017	Regroupement autour de Bessèges Lieu : centre culturel et loisirs - salle de bal place Jean Jaures - Bessèges A 19h00
8 novembre 2017	Regroupement autour de Barjac Lieu : le château - salle de cinéma Le château - Barjac A 19h00
9 novembre 2017	Regroupement autour de Potelières Lieu : salle polyvalente La fontaine du mou - Potelières A 19h00

MUTUALISATION

L'opportunité d'un service public adapté à sa population

Depuis une année, notre collectivité s'engage résolument dans la perspective de la mutualisation de services de l'eau et de l'assainissement. Une première étape a permis d'établir un état des lieux technique, administratif, juridique et financier des autorités gestionnaires de l'eau.

Ce travail va constituer le socle de la poursuite de nos investigations. Au cours des mois à venir, une seconde étape doit permettre de dessiner les contours de la future règle des eaux intercommunale et ainsi, répondre au plus près des attentes citoyennes. De nombreuses thématiques seront alors abordées : au-delà des attentes réglementaires, quel niveau de performance pour nos systèmes d'adduction en eau et d'assainissement ? Quel niveau de service aux administrés ? Quel coût ? ...

service public adapté, à l'écoute, proche des besoins citoyens. Notre territoire est fragile, l'eau, bien commun, devient précieuse. Les modifications climatiques dont nous pouvons être témoins nous rappellent à la considération et la préservation de cette ressource.

En 2015, la Loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe) a consacré une nouvelle approche territoriale de la gestion des eaux. A échéance 2020, les communes doivent transférer les compétences eau potable & assainissement (collectif et non collectif) et plus à la communauté de communes. Cette évolution constitue une opportunité de travail en commun. L'attachement des citoyens à des services de proximité doit être entendu. Ils constituent une opportunité formidable de mise en œuvre d'un



Répondez à notre questionnaire Eau & assainissement

> Adressez-nous le par courrier
Communauté de Communes De Cèze Cévennes
120 route d'Uzès prolongée
30500 Saint-Ambroix
> Répondez en ligne sur www.ceze-cevennes.fr/actualites

Connaissez-vous (elle/s) organisme(s) en charge de la gestion de l'eau de l'assainissement sur votre commune ?

Oui Non
Si oui, quel est (son/leur) nom ?

Connaissez-vous le prix du m³ d'eau potable sur votre commune ?

Oui Non

Connaissez-vous le prix du m³ d'eau traité (assainissement) sur votre commune ?

Oui Non

Etes-vous satisfait du service des eaux sur votre commune ?

Oui Non

Quelles sont vos attentes pour le prochain service des eaux intercommunales ?

Dans quelle commune résidez-vous ?

➤ 4 ateliers en novembre 2017 :

- 6 novembre – Saint-Ambroix
- 7 novembre – Bessèges
- 8 novembre – Barjac
- 9 novembre – Potelières

➤ Le but :

- Partager avec les citoyens de la Communauté de communes Cèze Cévennes l'état d'avancement du projet en cours de reprise de la gestion des eaux (eau potable et assainissement) par la communauté de communes
- Identifier des pistes souhaitables/non-souhaitables concernant le futur service de l'eau communautaire

Détails des activités réalisées lors de ces ateliers

1. Présentation du projet de préfiguration du futur service de l'eau communautaire : tenants et aboutissants, état des lieux réalisé à ce stade, état d'avancement
2. Petite présentation sur la structuration du « prix de l'eau » en France
3. Les participants devaient ensuite travailler sur la question : « Quels sont les **thèmes importants à considérer** pour le futur service de l'eau communautaire »
4. Et sur par rapport à une sélection de ces thèmes, indiquer ce qu'ils pensaient **souhaitable et non-souhaitable**

Chaque
à considérer pour le futur

Recommander
à l'op
quelques

ECONOMIE & L
Recours
BENEFICIAIRE

Gestion
Facturation

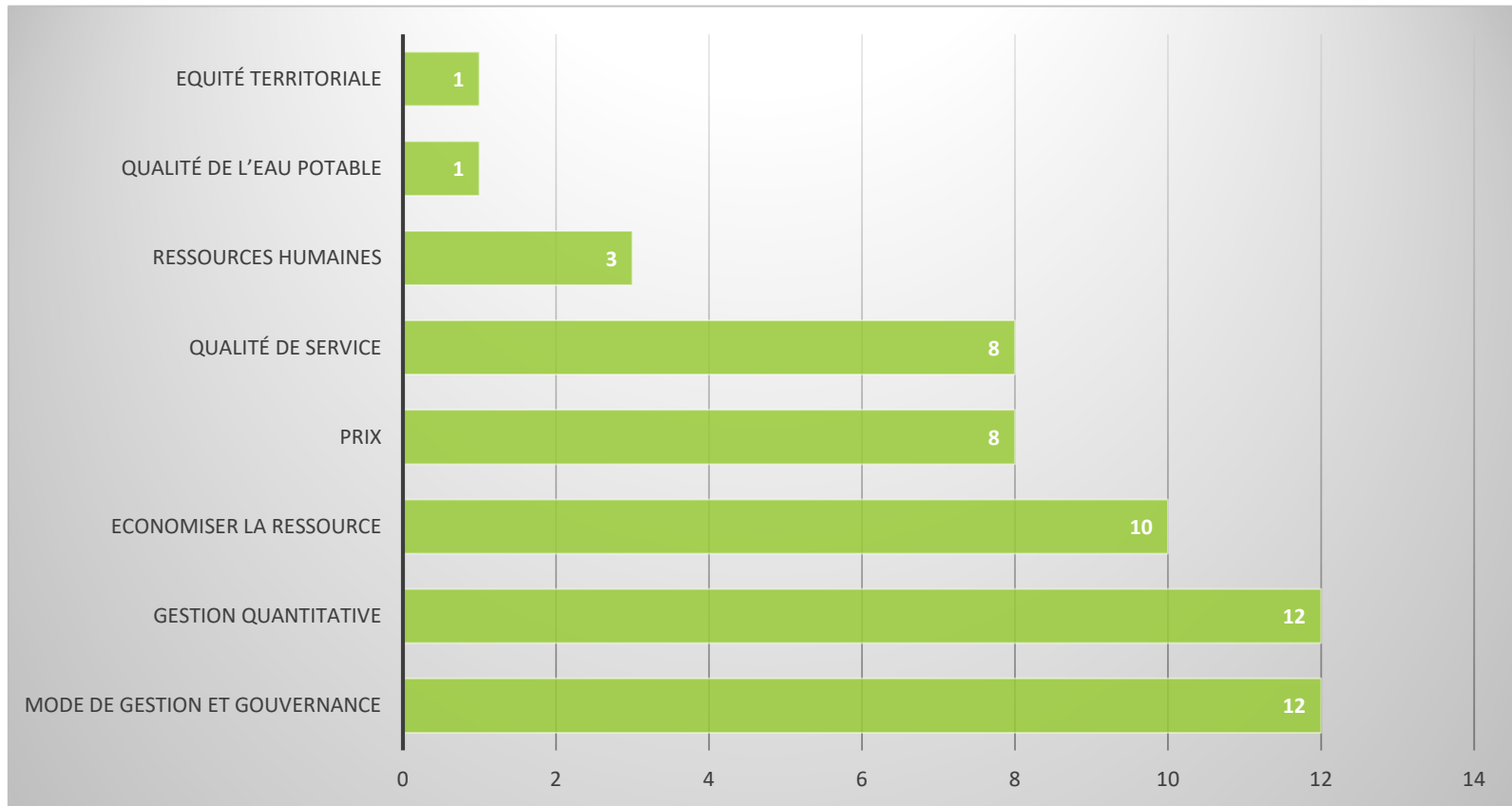
SOUHAITABLE **PRIX DE L'EAU** **NON SOUHAITABLE**

- facturation plus détaillée
- document définitif les dépenses
- pas d'augmentation
- tarifs plus raisonnables
- justice
- raisonnable
- augmentation ornière
- augmentation trop importante
- maîtrise des dépenses
- service déficient
- surface qui rapporte à la C&G
- frayeur après Paris
- pas d'investissement à la construction
- augmentation sans justification
- tarifs trop élevés
- document définitif les dépenses
- tarifs plus raisonnables
- justice
- raisonnable
- augmentation ornière
- augmentation trop importante
- maîtrise des dépenses
- service déficient
- surface qui rapporte à la C&G
- frayeur après Paris
- pas d'investissement à la construction
- augmentation sans justification
- tarifs trop élevés

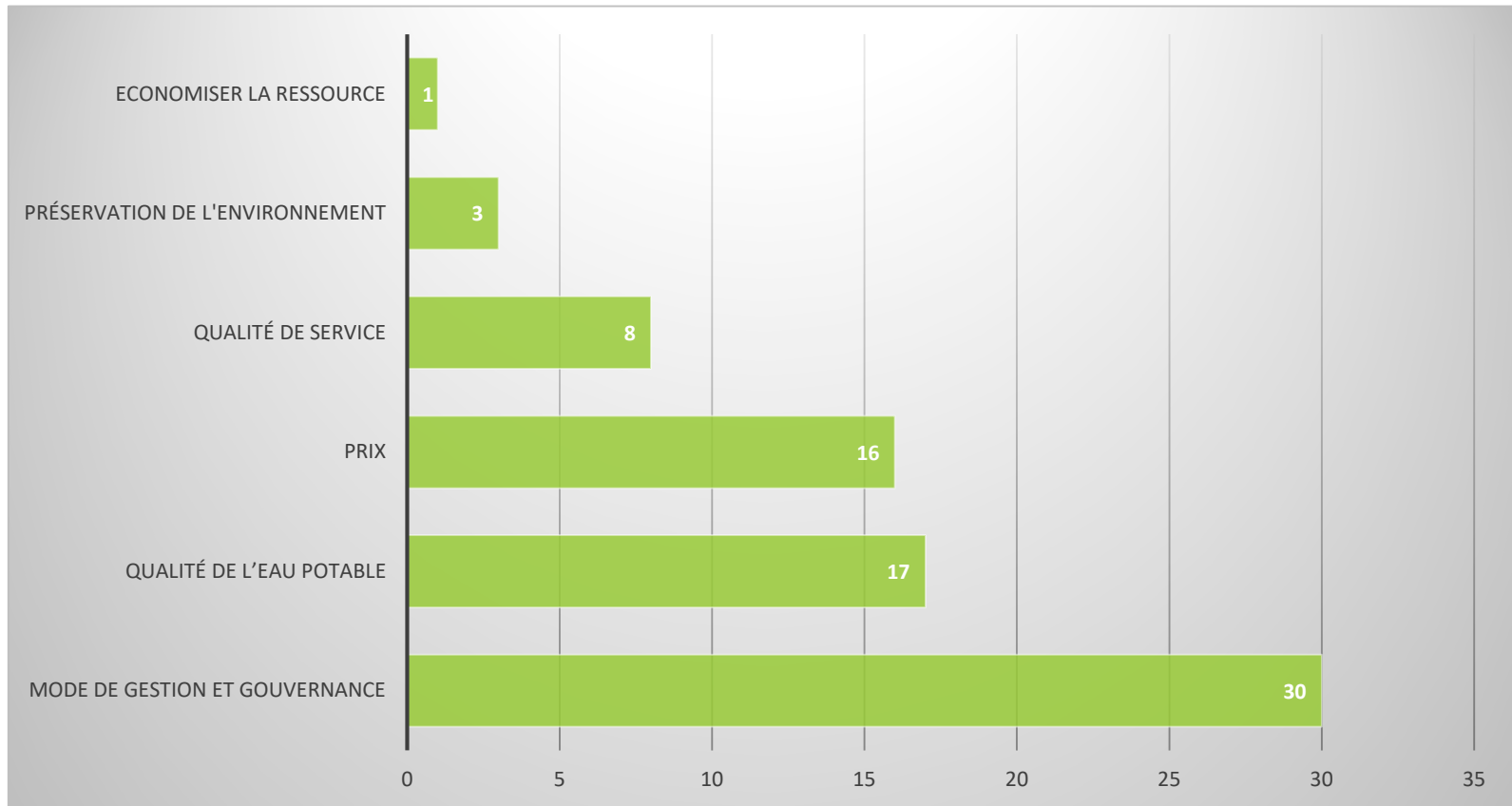
SOUHAITABLE **PRIX DE L'EAU** **NON SOUHAITABLE**

- document définitif les dépenses
- tarifs plus raisonnables
- justice
- raisonnable
- augmentation ornière
- augmentation trop importante
- maîtrise des dépenses
- service déficient
- surface qui rapporte à la C&G
- frayeur après Paris
- pas d'investissement à la construction
- augmentation sans justification
- tarifs trop élevés
- document définitif les dépenses
- tarifs plus raisonnables
- justice
- raisonnable
- augmentation ornière
- augmentation trop importante
- maîtrise des dépenses
- service déficient
- surface qui rapporte à la C&G
- frayeur après Paris
- pas d'investissement à la construction
- augmentation sans justification
- tarifs trop élevés

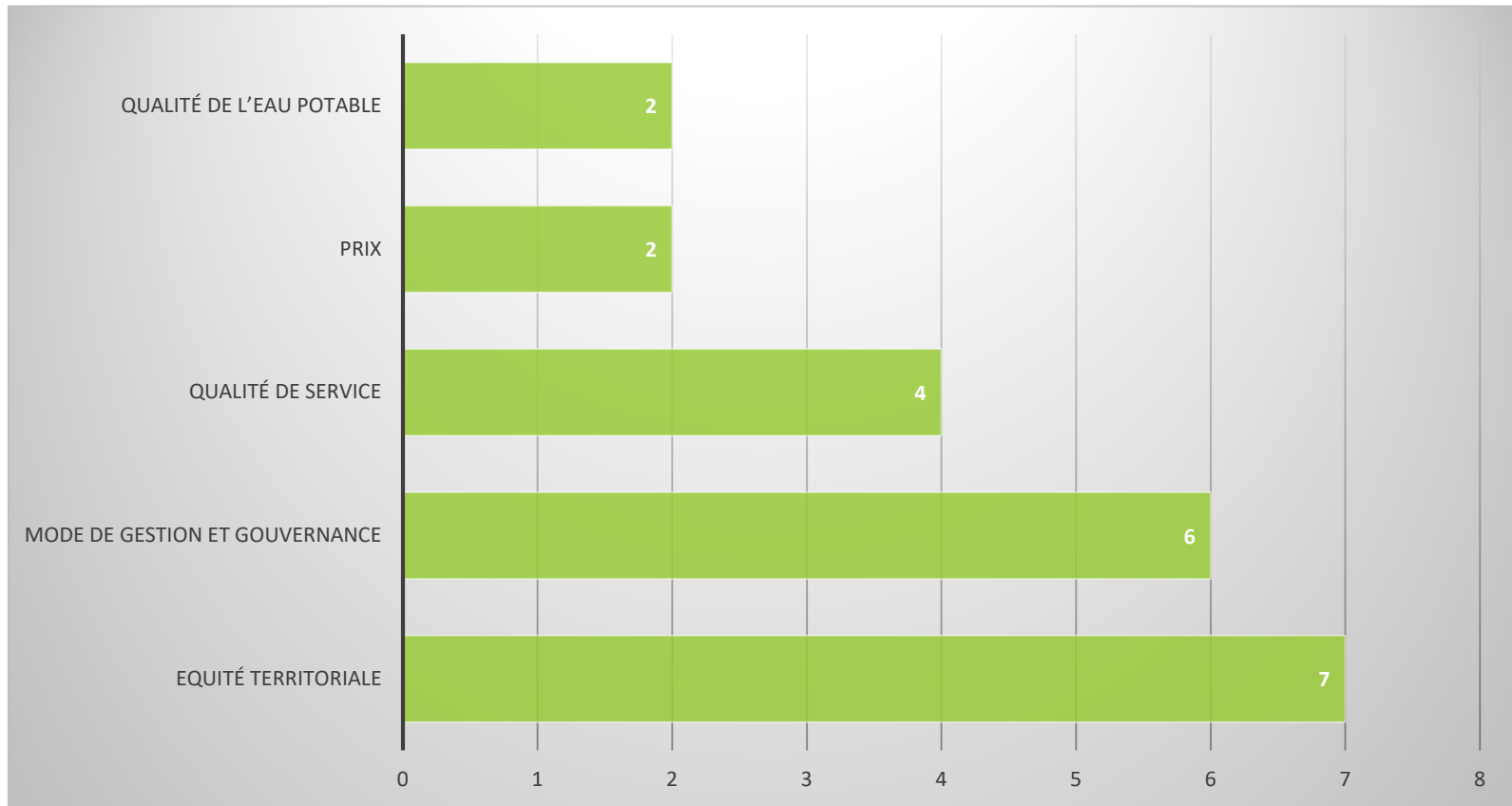
Thèmes de travail sélectionnés à Saint-Ambroix



Thèmes de travail sélectionnés à Bessèges



Thèmes de travail sélectionnés à Barjac



Thèmes de travail sélectionnés à Potelières

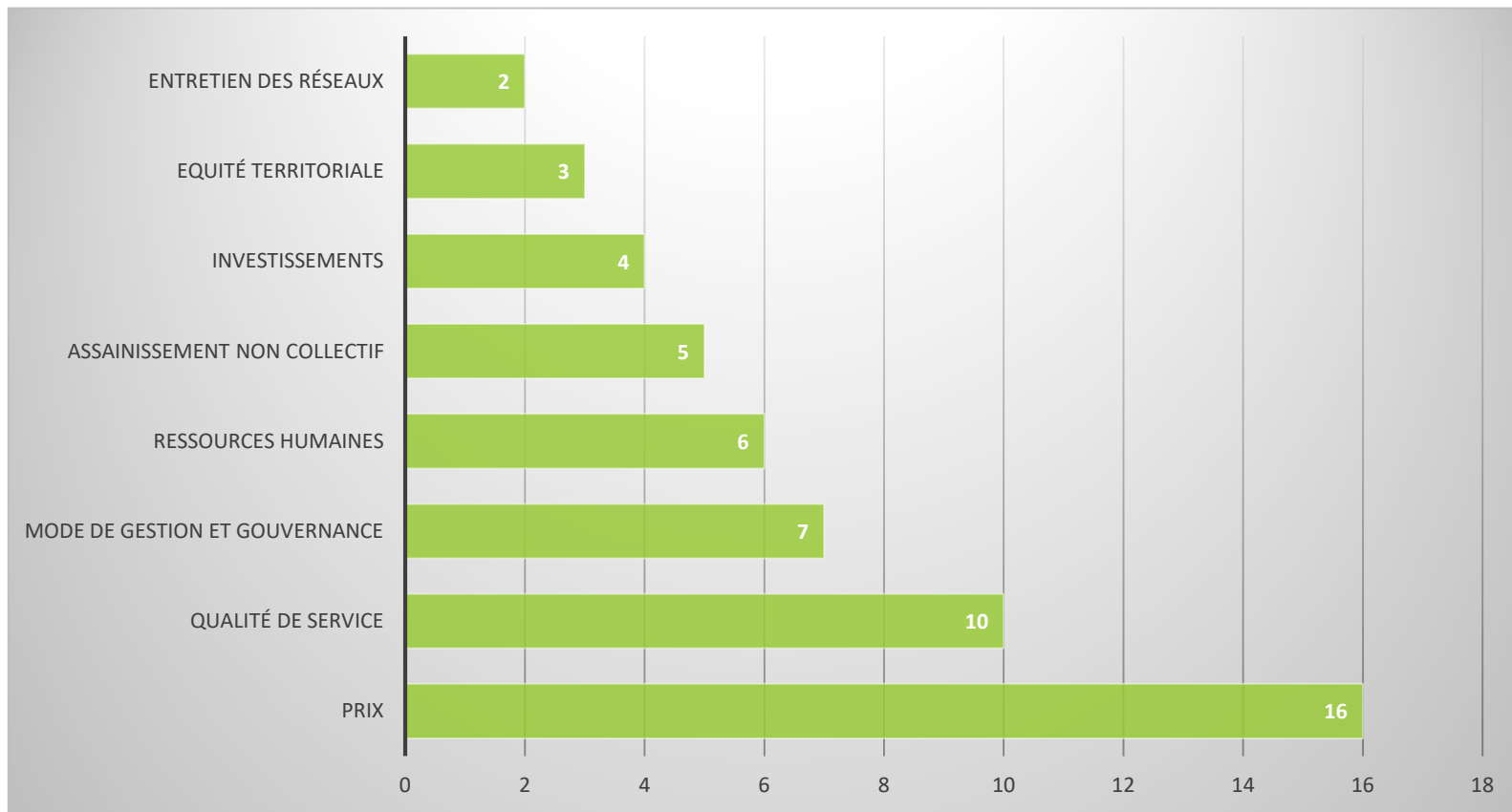
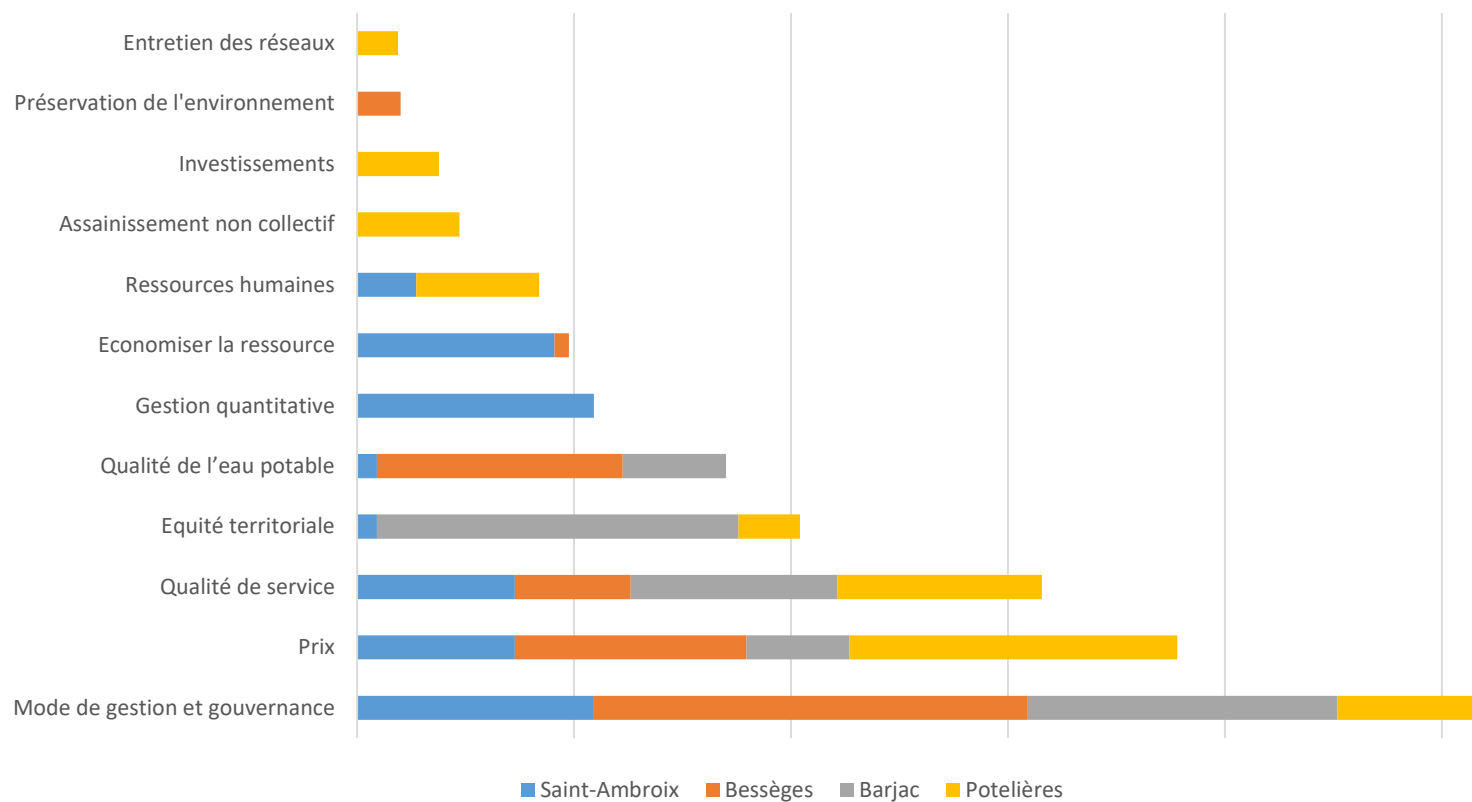
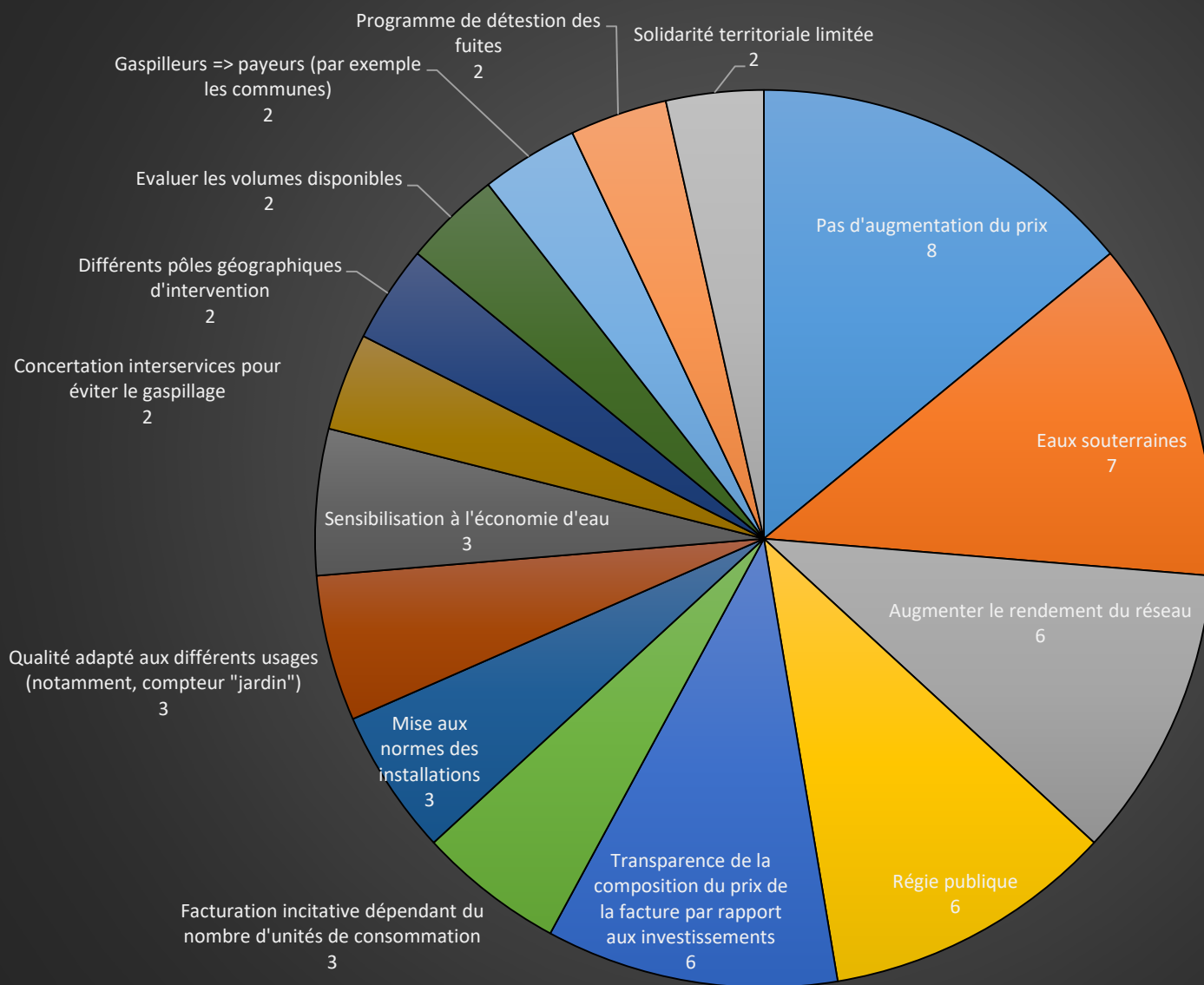


Tableau synthétique des thèmes sélectionnés



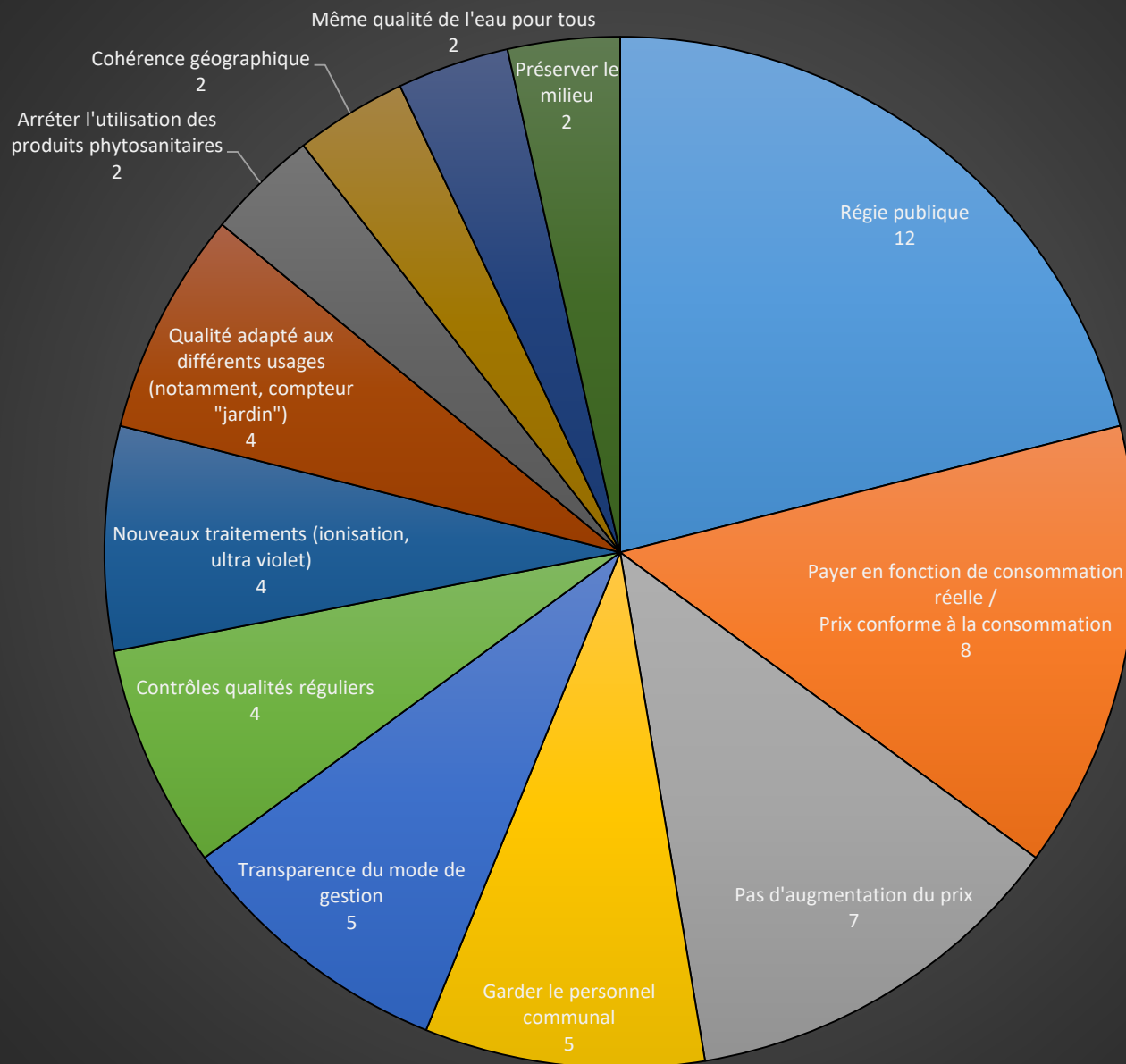
Saint-Ambroix : les éléments les plus souhaitables



Saint-Ambroix : les éléments souhaitables secondaires

- Agents généralistes (compétence eau potable et eau usée)
- Augmentation du prix progressive (éventuellement)
- Garder le personnel communal
- Investissements des communes avant 2020 pour être au niveau des autres
- Juste prix de l'eau
- Le gestionnaire doit montrer l'exemple en termes d'économie de la ressource
- Ne pas pénaliser les communes qui ne gaspillent pas
- Ne pas transférer l'eau de la Cèze en dehors du bassin versant
- Pas d'irrigation des vignes
- Personnel qualifié et réactif
- Récupérer les eaux de pluie
- Service de proximité
- Valoriser / utiliser le potentiel existant en termes de gestion

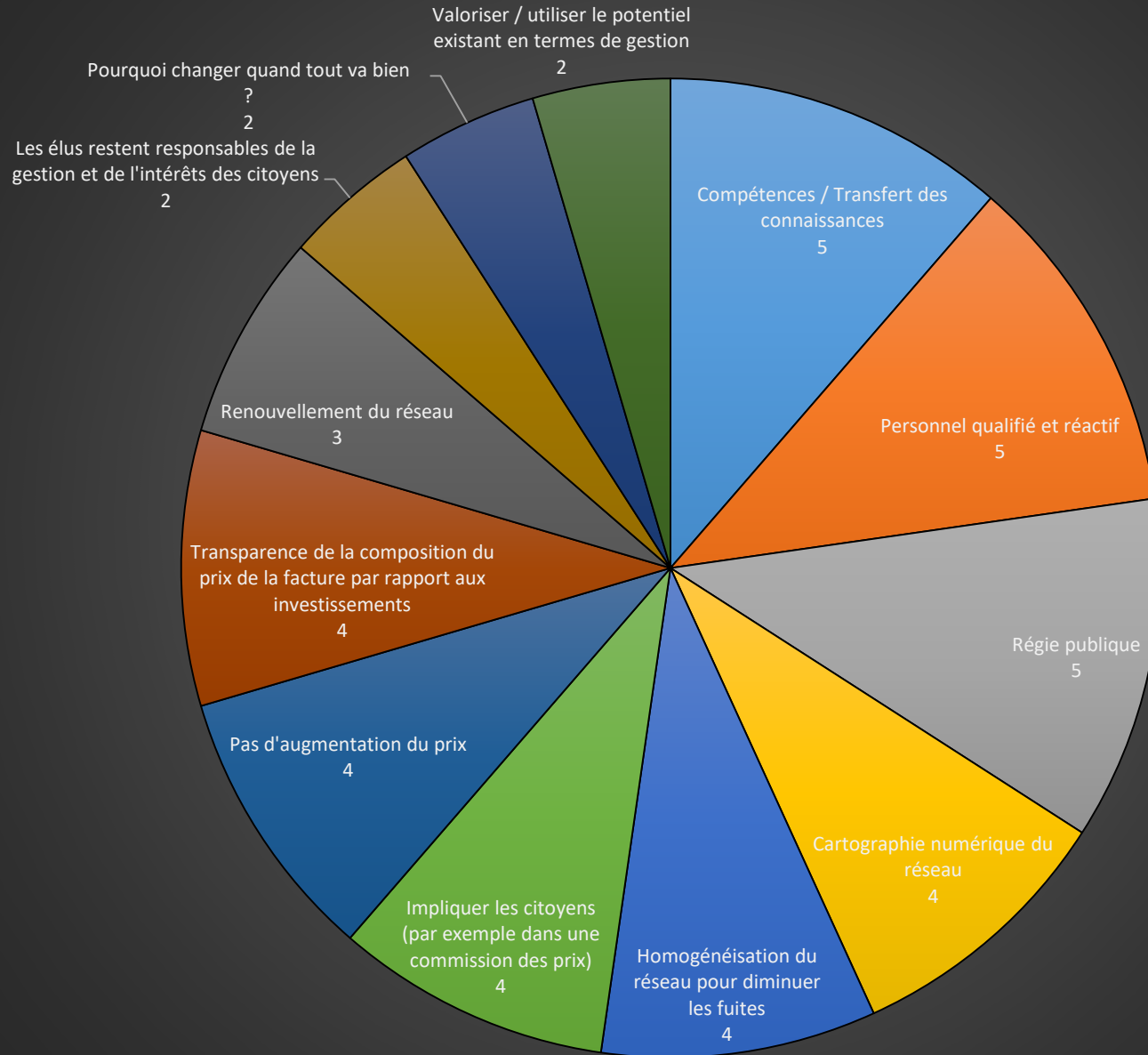
Bessèges : les éléments les plus souhaitables



Bessèges : les éléments souhaitables secondaires

- Avoir plusieurs ressources
- Eau potable non polluée par des germes ou des résidus
- Interconnexion des réseaux
- Les élus restent responsables de la gestion et de l'intérêts des citoyens
- Ne pas jouer aux apprentis sorciers en allant chercher des nappes profondes
- Pas d'harmonisation vers le pire (prix, dsp, qualité)
- Pas trop de procédures
- Prendre le temps nécessaire
- Stockage de l'eau de pluie
- Stockage de l'eau de pluie en hiver par les agriculteurs

Potelières : éléments les plus souhaitables



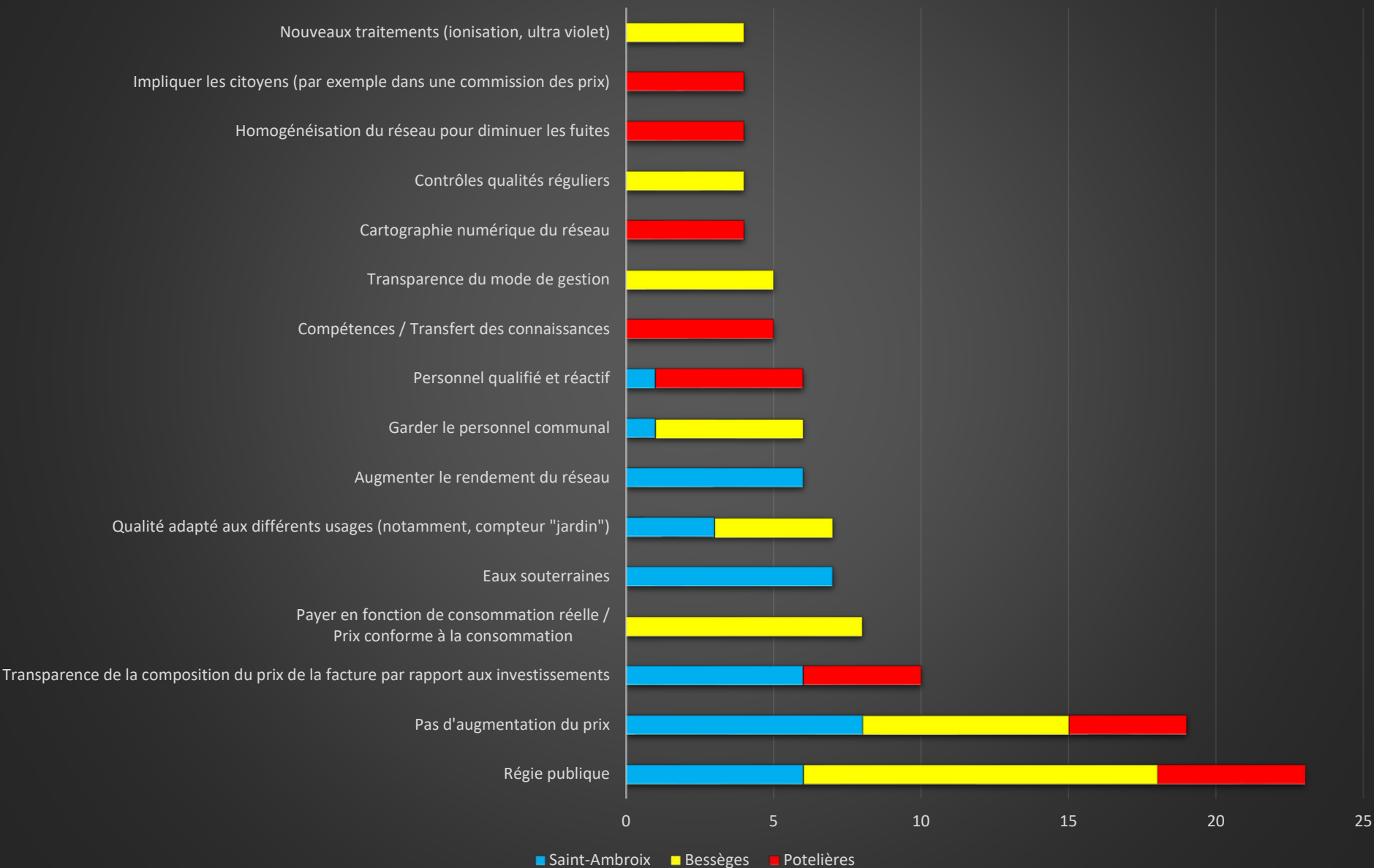
Potelières : les éléments souhaitables secondaires

- Continuité de gestion par rapport aux choix faits il y a 20 ans
- Contrôle du prix / les mairies comme contrepoids
- Direction technique
- Facturation PF + Volumétrie
- Garder l'existant, avoir une organisation mutualiste
- Interconnexion des réseaux
- Ne pas avoir à payer un nouveau compteur
- Prix juste socialement (1er mètres cubes gratuits)
- Service technique bien équipé

Tous les éléments souhaitables

Régie publique 23	Transparence de la composition du prix de la facture par rapport aux investissements 10	Augmenter le rendement du réseau 6	Garder le personnel communal 6	Personnel qualifié et réactif 6		Compétences / Transfert des connaissances 5					
		Payer en fonction de consommation réelle / Prix conforme à la consommation 8	Impliquer les citoyens (par exemple dans une commission des prix) 4	Nouveaux traitements (ionisation, ultra violet) 4		Facturation incitative dépendant du nombre d'unités de consommation	Les élus restent responsables de la gestion et de l'intérêts des citoyens				
	Cartographie numérique du réseau 4		Mise aux normes des installations 3	Arrêter l'utilisation des produits phytosanita... 2	Cohérence géographique... 2	Concertation interservices pour éviter le gaspillage 2	Différents pôles géographiq... d'interventi... 2	Evaluer les volumes disponibles 2			
			Eaux souterraines 7	Contrôles qualités réguliers 4	Renouvellement du réseau 3	Gaspilleurs => payeurs (par exemple les communes)	Préserver le milieu 2	Programme de détection des fuites 2	Solidarité territoriale limitée 2	Agents géné... (com... eau...)	
	Qualité adapté aux différents usages (notamment, compteur "jardin") 7	Homogénéisation du réseau pour diminuer les fuites 4				Valoriser / utiliser le potentiel existant en termes de gestion	Interconnex... des réseaux 2	Augmen... du prix progress...	Eau potable non...	Facturati... PF + Volumét...	Garder l'existant, avoir un...
			Sensibilisation à l'économie d'eau 3	Avoir plusieurs ressources	Juste prix de l'eau 1		Ne pas pénaliser les...	Ne pas transférer l'eau de...	Pas d'harmoni... vers le...		
	Pas d'augmentation du prix 19					Même qualité de l'eau pour tous 2	Continuité de gestion par...	Le gestionn... doit...	Pas d'irrigati... des vignes	Prix juste socialem... (1er...	Récuper les eaux de pluie
						Pourquoi changer quand tout va bien ? 2	Contrôle du prix / les...	Ne pas avoir à payer un...	Pas trop de procédu...	Service de proximité 1	Stockage de l'eau de pluie
							Direction technique 1	Ne pas jouer aux apprenti...	Prendre le temps nécessaire	Service technique bien...	Stockage de l'eau de pluie...

Différenciation des éléments souhaitables en fonction des lieux des ateliers



Eléments de réponses et Perspectives

Proposition reformulée affirmativement	Votes
Régie publique	23
Pas d'augmentation du prix	19
Transparence de la composition du prix de la facture par rapport aux investissements	11
Compétences / Transfert des connaissances	9
Payer en fonction de consommation réelle / Prix conforme à la consommation	8
Eaux souterraines	7
Qualité adaptée aux différents usages (notamment, compteur "jardin")	7
Augmenter le rendement du réseau	6
Personnel qualifié et réactif	6
Garder le personnel communal	6
Transparence du mode de gestion	5
Impliquer les citoyens (par exemple dans une commission des prix)	4
Homogénéisation du réseau pour diminuer les fuites	4
Contrôles qualités réguliers	4
Nouveaux traitements (ionisation, ultraviolet)	4

Facturation incitative dépendant du nombre d'unités de consommation	3
Sensibilisation à l'économie d'eau	3
Mise aux normes des installations	3
Valoriser / utiliser le potentiel existant en termes de gestion	3
Les élus restent responsables de la gestion et de l'intérêts des citoyens	3
Renouvellement du réseau	2
Concertation interservices pour éviter le gaspillage	2
Différents pôles géographiques d'intervention	2
Gaspilleurs => payeurs (par exemple les communes)	2
Programme de détection des fuites	2
Solidarité territoriale limitée	2
Evaluer les volumes disponibles	2
Préserver le milieu	2
Interconnexion des réseaux	2
Arrêter l'utilisation des produits phytosanitaires	2
Même qualité de l'eau pour tous	2
Pourquoi changer quand tout va bien ?	2
Cohérence géographique	2



Facturation et prix



Mode de gestion et structuration du service



Efficience de la gestion AEP



Compétences à développer / RH

Éléments de réponses et Perspectives

Facturation et prix



- *Une forte diversité tarifaire sur le territoire*
De 2,35 euros TTC/m³ à 6,08 euros TTC/m³
Moyenne = 4,08 euros TTC/m³
- *Service public de l'eau = Équité tarifaire*
- ⇒ *Un changement tarifaire (Notion de convergence tarifaire)*
- *Comités techniques ont préconisé une prise en compte du besoin de*
Transparence de la facture

Mode de gestion et structuration du service



- *Un choix structurant = la régie publique intercommunale*
- *Plusieurs options en terme de structuration qui nécessitent*
une approche financière :
 - 1 pole technique et administratif*
 - 1 pole administratif avec 4 succursales techniques*
- *S'appuyer sur les expériences de gestion qui fonctionnent*
- *Tendre vers une implication du public : Co-production du*
règlement de service

Eléments de réponses et Perspectives



Efficiéce de la gestion AEP



- *Une demande forte = Augmenter le rendement*
- ⇒ *Tendre vers une amélioration de la qualité de service*
- ! *Respect des évolutions réglementaires*
- ! *Quel prix ?*



Compétences à développer / RH



- *Un pool de compétences à conforter*
- *Des compétences à améliorer (Formation/recrutement)*

Perspectives

1. Une ambition commune mais soumise aux évolutions législatives
2. Programmation : 2018 = définition des scénarii de structuration du futur service et une première réflexion sur la tarification
3. La régie intercommunale = répondre aux enjeux de la gestion patrimoniale
4. Poursuivre une démarche de co-production avec les usagers = le règlement de service, outil contractuel de définition des relations entre le futur service et les usagers de l'eau.
5. Transformer le souhaitable en réalisé